

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Georges Ermant, 25 mars 1887](#)

Jean-Baptiste André Godin à Georges Ermant, 25 mars 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 3 p. (379r, 380r, 381v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georges Ermant, 25 mars 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52305>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [25 mars 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Ermant, Georges \(1852-1935\)](#)

Lieu de destination Rue Sainte-Geneviève, Laon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la construction d'une école à Guise. Godin transmet à Ermant les observations de la sous-commission du conseil municipal de Guise sur le système de chauffage et de ventilation, en prenant pour référence les écoles du Familistère, et sur l'éclairage des salles.

Mots-clés

[Construction](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Guise \(Aisne\) – Familistère : écoles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 11/10/2024

Guise Familistère 3^e mars 1887 379

Monsieur Ermant, architecte à Laon,

Le conseil municipal de la ville de Guise ayant adopté les conclusions du rapport présenté au nom de la Commission ~~vous~~ avait chargé la sous-commission de vous faire des observations, afin de modifier votre projet en ce qui concerne le chauffage et la ventilation des classes et l'éclairage de la première des salles maternelles.

Votre lettre à Monsieur le Maire nous annonçant que vous ne pouvez venir à Guise, cette lettre a pour objet de vous transmettre ce que nous désirions vous dire de vive voix. L'idée que vous avez émise d'activer la ventilation en été par l'échauffement de l'air entre les vitrages, peut avoir sa valeur; mais, j'ai à vous faire remarquer qu'une donnée principale de la ventilation des écoles du Familistère vous a échappée: ce n'est pas entre les vitrages que se trouve la cause de la ventilation; celle-ci a lieu par l'échauffement de l'air entre la toiture et les plafonds. L'ardeur du soleil donnant sur les toits produit un effet bien plus considérable que sur les vitrages. Alors, l'air chaud, tendant à s'élever par les issues qui lui sont ménagées dans le toit, aspire l'air intérieur des classes, lorsque les volets sont ouverts dans les plafonds. N

suffit donc que les portes soient ouvertes ou que d'autres ouvertures soient ménagées dans le bas, pour que l'air se renouvelle dans l'école, pendant la saison d'été.

En hiver, le chauffage se fait avec économie de combustible en plaçant un calorifère, entouré d'une enveloppe, dans un des angles de la classe, à l'extrémité principale de conduits en patte d'oie ménagés sous le plancher. L'air s'échauffe entre l'enveloppe et le calorifère et s'élève rapidement, aspirant l'air qui se trouve dans les conduits. Les volets du plafond étant fermés, si l'on place un petit ballon en caoutchouc au-dessus du calorifère, dès qu'on le laisse en liberté, il s'élève rapidement jusqu'au plafond, en suivant le courant de l'air chaud. Arrivé aux deux tiers environ du plafond de la classe, dans le sens opposé à son départ, il s'arrête; car, alors, l'air chaud descend pour rentrer, aux extrémités de la classe opposées au calorifère, dans les conduits sous le plancher; et si l'on place une bougie aux ouvertures de ces conduits, on voit la flamme de cette bougie aspirée; ce qui prouve la circulation rapide de l'air chaud dans la classe.

Pour la ventilation il suffit d'ouvrir les portes de la classe et les volets du plafond, pendant les heures de récréation ou repos des élèves, alors que la salle est vide.

La cheminée d'appel dont nous parlez doit être abandonnée, car, comme vous le faites observer, elle causerait une dépense considérable de combustible, tout en s'opposant à un chauffage régulier de toute la classe. Il n'y a donc à établir, pour ce chauffage, que les conduits sous le plancher, conduits se ramifiant des extrémités de la classe et aboutissant au calorifère. Une porte du dehors ouvrant dans ces conduits peut être d'un certain avantage pendant l'été; mais elle a aussi des inconvénients à cause de l'inintelligence des maîtres pour s'en servir.

L'éclairage de la grande salle des écoles maternelles, tel que vous l'avez proposé, est imparfait; car les croisées ouvrant sur le préau n'auraient donné qu'un jour fort sombre. Le conseil a donc demandé que cette salle fut éclairée, comme celles des écoles, suivant la coupe que je vous en ai fait établir, et que vous trouverez au dossier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Godin